

DEL_20240328_11
Extrait du registre
Séance du 28 Mars 2024



Département
LOIRE-
ATLANTIQUE

Arrondissement
SAINT NAZAIRE

Centre Communal
d'Action Sociale de
TRIGNAC

DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE TRIGNAC

L'an deux mille-vingt-quatre, le vingt-huit mars,
 Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de TRIGNAC s'est réuni au 36 rue Léo Lagrange, salle des Roseaux (Bâtiment Escalier) de Trignac à 17 h 00 sous la présidence de Monsieur Claude AUFORT et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : Laurence FREMINET, Dominique Mahé-Vince, Sylviane RUAUD, Christian AUCLAIR, Solène MERABET, Eric MEIGNEN, Claude AUFORT, Nicolas PALLIER

Etait excusé : Stéphanie BURNEL

Etaient absents : Raphaël MOUNIER, David PELON

Convocation	18 mars 2024
Nombre d'Administrateurs :	
En exercice	11
Convoqués	11
Présents :	8
Excusés :	1
Absents	2
Procurations :	1
Votants :	9

Les membres ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Mme Stéphanie BURNEL a donné pouvoir à Mme FREMINET Laurence

Secrétaire de Séance : DANET Amélie, responsable du CCAS

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article R 315-23-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles

RAPPORT ACTIVITE CCAS 2023

Monsieur le Président expose

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-39,

Vu le rapport d'activité 2023 transmis aux membres du Conseil d'Administration,

Considérant la présentation faite en séance du rapport d'activité 2023

Le conseil d'Administration,

Voix	
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, à **l'unanimité**

PREND ACTE du rapport d'activité 2023 du CCAS

PRECISE que ce rapport est consultable au CCAS

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE.

Monsieur le Président ou son représentant
Laurence FREMINET
Vice-Présidente du CCAS

